



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 5.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 29
 Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 3 janvier 2018

L'an deux mille dix huit et le dix janvier à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. BOISSET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. MM. DUBLIN. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. PONS. MM. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : M. PEGOURIE à M. GADEN. Mme VIGNE DREUILHE à Mme BALAGUE.

Absents excusés : MM. IGOUNET. PEGOURIE. RICAUD. POUVILLON. Mmes VIGNE DREUILHE. OVADIA. ESTAUN.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : MARCHE DE TRAVAUX POUR L'EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE NICOLAS POUSSIN : RESILIATION DU LOT N°9 CLOISONS ISOLATION PLAFONDS : SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ENTREPRISE MASSOUTIER

Exposé :

Par courrier du 28 septembre 2017 la commune d'Aucamville a notifié à la SAS MASSOUTIER et Fils un marché public correspondant au lot 9 de l'opération d'extension de l'école Nicolas Poussin (cloisons, isolation, plafonds).

Par courrier en date du 29 novembre 2017, la société a exprimé son refus d'exécuter le marché et son souhait de résilier celui-ci d'un commun accord.

Le protocole d'accord proposé à l'approbation du Conseil municipal vise à régler les différends qui pourraient naître de cette situation.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu la délibération n°81.2017 en date du 13 septembre 2017,
Vu le courrier de l'entreprise MASSOUTIER du 29 novembre 2017,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver le protocole d'accord avec l'entreprise MASSOUTIER dans le cadre du marché de travaux n° 2017.14 pour l'extension de l'école Nicolas Poussin.

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer ce protocole.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20180110-10012018_5-DE
Reçu le 12/01/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d'ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,
OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=MAIRIE
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,
C=FR
11/01/2018
Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE